



Pour la liberté d'expression et le droit syndical : le ministre Darmanin doit retirer sa plainte !

Courrier des organisations syndicales FSU, UNSA éducation, FNEC FP-FO, Sgen-CFDT, CGT éducation, SUD éducation à la Ministre de l'Éducation nationale et au Premier ministre

Olivier Cuzon, enseignant et syndicaliste, co-secrétaire de l'Union interprofessionnelle de Solidaires 29 et représentant de SUD éducation 29 en Comité Social d'Administration Spécial Départemental, a été auditionné le 19 avril au commissariat de Brest suite à une plainte pour "diffamation et injure publiques à l'encontre de la police et de la gendarmerie" déposée par le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin lui-même. Le ministre reproche à SUD éducation 29, à travers un de ses représentants Olivier Cuzon, la publication d'un article sur son site internet dans lequel le syndicat cite des enquêtes journalistiques faisant état de discours d'extrême droite au sein de l'armée et de la police pour interroger l'intrusion de dispositifs de promotion de l'armée au sein du service public d'éducation.

Le passage incriminé ne vise en aucun cas à porter atteinte à l'institution, mais bien à ouvrir un débat à partir notamment d'enquêtes journalistiques sérieuses.

Par cette plainte qui attaque personnellement un syndicaliste, le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, porte atteinte à la liberté d'expression et au droit syndical en faisant planer la menace d'une plainte après toute expression syndicale qui serait susceptible de déplaire au gouvernement. En tant qu'employeur, votre responsabilité est bien de garantir le bon exercice du droit syndical aux agents publics. Nos organisations dénoncent avec la plus grande fermeté les pratiques de répression antisyndicale, d'atteinte à la liberté syndicale et à la liberté d'expression qui se font jour.

Nos organisations syndicales vous interpellent, Madame la ministre de l'Éducation nationale et Monsieur le Premier ministre, afin que la plainte déposée contre Olivier Cuzon soit retirée au plus vite.